



Maizières-la-Grande-Paroisse, le 3 Juin 2020



AUX PARENTS

Objet : Fonctionnement Péri-scolaire/Mercredis et Vacances - Rentrée scolaire 2020-2021

Madame, Monsieur,

L'Accueil de Loisirs est un lieu pour se détendre, jouer, découvrir et s'exprimer. Dans un cadre agréable, des animateurs diplômés et motivés se rendent disponibles pour que vos enfants se sentent bien.

Chaque année, l'équipe pédagogique élabore un projet « pédagogique » qui fixe les grands objectifs, comme par exemple « l'autonomie de l'enfant dans son espace de vie ». Il établit les orientations, en fonction de l'âge et des capacités de l'enfant, à la fois sur les temps péri-scolaires et extrascolaires.

Les animations sont axées sur le rythme de l'enfant et le respect de ses besoins, de ses envies. La participation aux activités n'est donc pas obligatoire : chacun peut, grâce à l'aménagement des salles, se reposer.

Objectif des temps péri-scolaires (période scolaire) pour cette année :

↳ **ACCOMPAGNE MOI A FAIRE SEUL ET AVEC LES AUTRES.**

Exemple d'activités du premier trimestre (septembre à décembre 2020) :

- Lundi : « Autour du jardin »
- Mardi : Artistiques et culturelles
- Jeudi : Sportives
- Vendredi : tout est permis.

Pour les mercredis, les enfants choisiront les thèmes et les activités à la rentrée. Les animateurs s'adapteront à leur demande et proposeront des activités, en fonction des thèmes choisis, qui vous seront communiquées par e-mail, tout au long de l'année.

Les temps extra-scolaires (vacances) :

Les enfants découvriront un thème différent à chaque vacances, afin de leur permettre de s'échapper et de visiter de nouveaux horizons et univers, tout en respectant les objectifs du projet pédagogique.

Si vous souhaitez que votre (vos) enfant(s) fréquente(nt) l'Accueil de Loisirs dans le cadre des activités périscolaires, des mercredis et/ou des vacances à la rentrée scolaire 2020/2021

↳ merci de bien vouloir compléter et retourner le dossier d'inscription.

NOUVEAU ⇒ Suite à de nombreux abus et pour éviter de perturber les activités, **les animateurs ne prendront plus les inscriptions le soir ni le mercredi, sauf cas exceptionnel.** Toute demande devra être déposée (par e-mail ou dans la boîte à lettres de l'Accueil de Loisirs) qui sera communiquée à Cécile, la Directrice. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Cécile sera à votre disposition à l'Accueil de Loisirs pour prendre les inscriptions (accompagnées du règlement) de la restauration scolaire, des mercredis et des vacances **les lundis de 7h à 9h30 et de 15h30 à 18h30, les mardis de 15h30 à 18h30 et les vendredi de 7h à 9h30 en période scolaire.**

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués.



L'équipe d'animation